

amis de la gauche ont joui, grâce aux usages parlementaires, de leurs deux jours et grand bien leur fasse. Pour ma part je dois dire que j'éprouve beaucoup de sympathie envers ces messieurs.

On peut excuser mon honorable ami, le chef de l'opposition, vu qu'il a encore sur le cœur sa défaite de Huron-ouest. Il est un peu peiné de la réponse qui a été faite à son appel quelque peu pathétique aux électeurs de cette partie du Canada. Qu'il ait, comme mon honorable ami d'York (M. Foster) l'a ingénieusement fait observer, été battu en cette occasion par 118 chevrons, ou comme dans l'occasion précédente, par 300 chevrons—dans la lutte à laquelle mon regretté ami (M. Cameron) a pris part—cela n'affecte guère le résultat. Quant à son honorable ami qui siège à ses côtés (M. Foster), lui aussi a eu une expérience assez pénible à peine quelques semaines auparavant, lorsque, dans la plénitude de son outrecuidance, il a jugé à propos de défier mon honorable ami, le ministre des Chemins de fer et Canaux (Mr. Blair), pour décider devant les électeurs de leur province natale lequel des deux méritait le mieux l'appui de la grande province du Nouveau-Brunswick. Il peut échanger ses condoléances avec son frère en affliction qui siège à ses côtés ; car, si je me rappelle bien, à l'occasion d'un appel semblable aux électeurs de la province de la Nouvelle-Ecosse, mon honorable ami, le chef de l'opposition, est revenu tout joyeux avec trois députés sur trente.

Le MINISTRE DES FINANCES : Trois sur trente-huit.

Le MINISTRE DU COMMERCE : Je pensais que c'était trois sur trente. J'avais raison de le penser, je pourrais même dire : de l'espérer, parce que si ma mémoire est bonne mon honorable ami d'York (M. Foster) partit en conquérant, et pour conquérir, et il revint avec quatre sur quarante.

Le MINISTRE DES CHEMINS DE FER ET CANAUX : Quatre sur quarante-six.

Le MINISTRE DU COMMERCE : Alors le parallèle est presque complet ; qu'ils s'embrassent donc tous deux. Puis le chef de la gauche peut trouver une bribe de réconfort en songeant que si les choses avaient tourné autrement, il aurait bien pu être moins bien assuré de conserver sa présente position, j'espère que nous ne devons pas considérer les discours du chef de la gauche et de son premier lieutenant comme des échantillons de ceux dont nous devons être régales pendant le reste de la session. Espérons qu'ils se rappelleront que nous ne sommes pas aux jours de Mathusalem, mais aux dernières heures du 19^e siècle ; que le pays et aussi les membres de cette Chambre ne sont plus en faveur des dissertations à la verge. Ils préféreraient quelque chose plus concis, plus substantiel, plus direct que ce qui nous a été

servi par ces deux messieurs. Espérons donc qu'à l'avenir ils se rappelleront que la loquacité n'est pas nécessairement de l'éloquence et que l'on ne trouve pas toujours la logique dans les éclats de voix.

Si je puis être surpris après ma longue expérience de la vie publique—bien que je n'y mette pas les cinquante années que mon honorable ami a bien voulu m'accorder—si je puis être encore surpris, c'est bien de l'avoir entendu dénoncer mon chef. A quel sujet ? Il aurait joué avec la question de la prohibition. Je pensais qu'il y avait ici une personne qui avait gravi la montée du pouvoir et pris une large place dans le pays, grâce à sa constante et ardente défense du principe de la prohibition. Je pensais qu'il y avait une personne que j'avais de mes propres oreilles entendu dénoncer le commerce de boissons alcooliques comme étant un commerce de damnation en liquide, mais qui, pendant ses longues années de ministre de ce pays—sauf, en toute justice pour lui, la formation d'une commission à la demande de certains amis, au coût de \$100,000, et avec mission de recueillir tous les documents et témoignages concernant ce commerce—ne me paraît pas avoir fait un seul pas, levé seulement le petit doigt pour détruire ce même commerce, qu'il avait jadis dénoncé si vigoureusement. C'est certainement dans un moment de faiblesse qu'il a accusé mon honorable ami de jouer avec la question du commerce de boissons alcooliques. Vous pensez cela ? Détrompez-vous. C'est là, un privilège, une jouissance, un absolu monopole pour mon honorable ami de l'autre côté. Quant à celui qui siège à côté de moi, s'il a pensé jouer avec cette question il a gâté son propre bien. Mais, quand le député d'York parle de sincérité, de loyauté, du sens intime de l'honneur, quand il dit—ce sont ses propres paroles—“ que le chef du gouvernement devrait être expulsé de tout club de pugilat qui se respecte quelque peu ” à cause du rôle qu'il a joué, il doit nous croire bien peu doué sous le rapport de la mémoire, nous qui avons souvenir de ce que lui et six de ses pareils ont fait il y a trois ans en désertant et en trahissant le chef qu'ils avaient juré de suivre. Il me permettra bien de réciter quelques vers que cette désertion inspira et qui me reviennent à la mémoire.

M. FOSTER : Est-ce emprunté aux vers qui accompagnent les caricatures des Bytown Coons ?

Le MINISTRE DU COMMERCE : C'est quelque chose dans ce genre-là. Mon ami parle de bonne foi, de confiance, de loyauté, d'honneur.

Foster's faith and Foster's trust—
Write the characters in dust :
Stamp them in the running streams,
Print them in the moon's clear beams,
And each evanescent letter
Shall be firmer, clearer, better,
And more permanent, I ween,
Than the thing those letters mean.